

Produit**CRÉDIT AGRICOLE INDICIA (JANVIER 2026) (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR00140144N0 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 6 janvier 2026.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CRÉDIT AGRICOLE INDICIA (JANVIER 2026), fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Classification AMF : Fonds à formule

Durée : Ce produit arrive à échéance le 23 avril 2032 (la « Date d'échéance ») en l'absence de remboursement anticipé.

Objectifs : La formule du Fonds CRÉDIT AGRICOLE INDICIA (JANVIER 2026) est construite pour une durée de 6 ans maximum à compter du 24 avril 2026. La société Amundi Finance garantit au FCP CRÉDIT AGRICOLE INDICIA (JANVIER 2026) la formule décrite ci-dessous. Cette formule est susceptible d'être remboursée en année 3 à une date prédefinie, en fonction de l'évolution de l'indice l'Euro iStoxx 50 NR Decrement 3.75% (indice réinvestissant les dividendes nets des retenues à la source versés par les actions qui le composent et retranchant un prélèvement forfaitaire de 3.75% par an), ci-après « Indice », indice représentatif des principales capitalisations boursières de la zone euro.

A 3 ans, si l'Indice est en hausse de 5% ou plus par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, alors la formule est remboursée (les autres cas ne s'appliqueront plus) :

La Valeur Liquidative Finale⁽¹⁾ est alors égale à la Valeur Liquidative de Référence⁽²⁾ (hors frais d'entrée) majorée d'un gain fixe⁽³⁾ de 18%, soit un rendement annuel de 5,67% du 24 avril 2026 au 24 avril 2029,

Sinon, en année 6, la formule est remboursée :

La Valeur Liquidative Finale⁽¹⁾ est alors égale à la Valeur Liquidative de Référence⁽²⁾ (hors frais d'entrée) majorée de la **Performance Moyenne de l'Indice sur 6 ans**.

La **Performance Moyenne de l'Indice sur 6 ans** est la moyenne arithmétique des 12 performances de l'Indice relevées chaque semestre⁽¹⁾ mesurées par rapport à la Valeur Initiale⁽¹⁾ de l'Indice. Si cette moyenne est négative, la Performance Moyenne sera considérée comme égale à 0%.

Garantie : Le capital est garanti pour toutes parts conservées jusqu'à l'échéance de la formule le 24 avril 2029 ou 23 avril 2032 selon l'évolution de l'indice Euro iStoxx 50 NR Decrement 3.75%.

Avantages de la formule :

- Si, à 3 ans, l'Indice est en hausse de 5% ou plus par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, l'investisseur bénéficie d'un gain fixe⁽³⁾ de 18%, soit un rendement annuel de 5,67% du 24 avril 2026 au 24 avril 2029.

- Sinon, dans le cas où la formule n'est pas remboursée par anticipation et la Performance Moyenne de l'Indice sur 6 ans est :

- positive, l'investisseur bénéficie le 23 avril 2032 de la Valeur Liquidative de Référence (hors frais d'entrée)⁽²⁾ majorée de cette Performance Moyenne.
- négative, l'investisseur bénéficie le 23 avril 2032 de la Valeur Liquidative de Référence (hors frais d'entrée)⁽²⁾. Le capital est garanti à l'échéance de la formule.

Inconvénients de la formule

- Il existe un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie en cas de sortie avant l'échéance de la formule.

- L'investisseur ne connaît pas a priori l'échéance de la formule qui peut être de 3 ou 6 ans, selon l'évolution de l'Indice. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit conserver ses parts jusqu'à la Valeur Liquidative Finale⁽³⁾.

- A 3 ans, le gain fixe est limité à 18%, l'investisseur peut donc ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Indice, en raison du mécanisme de plafonnement des gains.

- Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation, l'investisseur peut ne bénéficier à 6 ans que partiellement de la hausse de l'Indice, au travers d'une indexation à la moyenne arithmétique utilisée dans le calcul du gain.

- L'indice Euro iStoxx® 50 NR Decrement 3,75% est calculé, dividendes nets des retenues à la source réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 3,75 % par an. Le montant des dividendes réinvestis dans l'Indice peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 3,75 % par an. Les taux des retenues à la source appliqués aux dividendes peuvent évoluer à la hausse et être défavorables à la performance de l'Indice.

CRÉDIT AGRICOLE INDICIA (JANVIER 2026) est éligible au PEA et à un support d'un contrat d'assurance vie en unités de compte.

Vous trouverez des illustrations de la formule dans le prospectus du fonds.

(1) Définition précisée au paragraphe « Description de la formule » dans le Prospectus du Fonds.

(2) La Valeur Liquidative de Référence correspond à la plus haute valeur liquidative du fonds (hors frais d'entrée) établie entre 15 janvier 2026 et le 24 avril 2026 inclus.

(3) Appliquée à la Valeur Liquidative de Référence.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque modéré sur leur capital. Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de **CRÉDIT AGRICOLE INDICIA (JANVIER 2026)**.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.ca-sicavetcfcp.fr.

La valeur d'actif nette finale par part sera fonction de la formule décrite ci-dessus.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 23/04/2032.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au prospectus de **CRÉDIT AGRICOLE INDICIA (JANVIER 2026)**.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Période de détention recommandée
Investissements 10 000 EUR

Jusqu'à ce que le produit soit acheté ou arrive à l'échéance
Elle peut être différente selon le scénario et est indiquée dans le tableau

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 6 ans.		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à l'achat ou à l'échéance (remboursement par anticipation ou échéance)	
Scénario de tensions (le produit est résilié après 6 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 950 € -10,50%	9 800 € -0,34%
Scénario défavorable (le produit est résilié après 6 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 193€ -8,07%	9 800€ -0,34%
Scénario intermédiaire (le produit est résilié après 3 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 593€ -4,07%	11 564€ 4,96%
Scénario favorable (le produit est résilié après 3 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 185€ 1,85%	11 564€ 4,96%

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Les performances affichées sont le résultat de la formule pour différents scénarios du sous-jacent. En cas de sortie avant l'échéance du produit, la valeur de rachat est estimée en tenant compte des conditions de marché et des coûts de sortie applicables. Aucune hypothèse de réinvestissement n'est appliquée.

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé :

- 10 000 EUR sont investis.

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

	Si le produit est acheté dès la première date possible : 24 avril 2029	Si le produit arrive à échéance
Coûts totaux	601,80 €	898,74€
Incidence des coûts annuels*	2,03%	1,53%
* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,19% avant déduction des coûts et de -0,34% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.		
COMPOSITION DES COÛTS		
	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	1% de votre investissement avant qu'il ne soit payé	98 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	99 €
Coûts de Transaction	0,24 de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	154 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 6 ans, qui correspond à l'échéance maximale du produit, si aucun événement de remboursement anticipé automatique n'a eu lieu.

Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être affecté de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus **CRÉDIT AGRICOLE INDICIA (JANVIER 2026)** pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France

Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, le règlement, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr ou www.ca-sicavetfcf.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Le produit n'est en aucun cas sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier, un indice, une bourse de valeurs ou un promoteur d'indice concerné.